

Regards
sur les
milieux
naturels
& urbains
de l'agglomération
lyonnaise



GRANDLYON

L'adaptation des champignons aux espaces pavillonnaires

LE CADRE

La rive droite du Rhône au-delà du barrage de Pierre-Bénite est constituée d'une zone alluviale très étroite. Jusqu'à la décennie 1970, le ruisseau la Mouche irriguait la zone maraîchère de Pierre-Bénite - Yvours après avoir desservi, près de son émergence, les cressonnières de Saint-Genis-Laval.

Aujourd'hui les zones industrielles, centres commerciaux occupent la place, même s'il reste un horticulteur prisonnier dans ce lieu. Ce paysage se prolonge sur Irigny entre le Brotteau et le Vieux Port. Au-delà, la plaine alluviale s'étale ouvrant son espace aux cultures, maïs, betteraves et autres, et à un espace boisé bordant les berges du Rhône jusqu'à l'entrée de Vernaison, ensuite moins dense en direction de Grigny.

Les coteaux d'Irigny, Vernaison et Millery offraient aux riches lyonnais du XIX^e siècle de grandes propriétés aux arbres centenaires qui abritaient châteaux et maisons des champs protégés par de hauts murs. Au-delà, sur le flanc des coteaux, la vigne, les pommiers, pêchers, poiriers, cerisiers, abricotiers occupaient l'espace à perte de vue y compris sur le plateau encerclant ces villages.

Au fil du temps certaines grandes propriétés ont été démantelées (elles restent encore nombreuses le long de la D315) comme les terres agricoles, au profit de zones pavillonnaires de manière significative, d'abord à Irigny à partir de 1970, puis ce fut le tour de Vourles, Vernaison et un peu plus tard Charly et Millery emboîtèrent le pas. Dans ces communes nous retrouvons les grandes zones pavillonnaires construites sur l'emprise des grandes propriétés mais surtout sur la zone arboricole, seuls les coteaux vinicoles restent protégés de cette urbanisation.

Pour les communes citées précédemment, même si quelques immeubles se sont construits, majoritairement ce sont les villas qui occupent le terrain. Les lotissements comprennent entre 15 à 30 pavillons parfois plus sur Vernaison et Vourles.

Les villas ont été construites sur des lots de 1500 m², puis 1000 m², elles devront aujourd'hui se contenter de +/- 500 m².

LA FONGE* EN MILIEU PAVILLONNAIRE

La présence des champignons dépend de plusieurs facteurs dans ces espaces pavillonnaires : la surface du lot, la dimension des espaces verts et l'âge des arbres d'ornements qui constituent les parcelles construites. C'est à partir de 8 à 10 ans que les champignons mycorhiziens* sont le plus présents sous les arbres d'ornements les plus courants. Laissez aux pieds des arbres feuilles et aiguilles de conifères et la nature fera son œuvre. Ce sont ces critères indispensables qui vont permettre l'apparition de nombreuses espèces de champignons.

La surface idéale minimale, hors construction, est de l'ordre de 800 m². La présence des champignons, comme leur apparition sont imprévisibles, même si un bon orage peut-être l'élément déclencheur.

Pour les champignons que nous avons répertoriés certains sont donc associés à une essence d'arbre et nous les retrouvons sous : Bouleau verruqueux (*Betula pendula*), Charme (*Carpinus betulus*), Chêne blanc (*Quercus pubescens*), sous Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), Pin noir d'Autriche (*Pinus nigra*), Sapin blanc (*Abies alba*), Peuplier noir (*Populus nigra*) et Cèdre du Liban (*Cedrus libani*). Ce sont les plus courants et les plus représentatifs de ces milieux pavillonnaires. ...



■ Les lotissements pavillonnaires de la périphérie de l'agglomération occupent majoritairement d'anciens espaces agricoles, à l'image de ces lotissements à Irigny, au sein d'un terroir arboricole. © Jacques Léone - Grand Lyon



■ Un jardin pavillonnaire agrémenté d'un double « rond » de champignons, en l'occurrence de l'espèce *Marasmius oreades*. © Roger Desfrancais

Nature en ville, biodiversité... Voici des termes dont l'emploi s'est récemment généralisé au sein des sphères publiques, notamment en matière de planification et d'aménagement urbain. Le Grand Lyon, deuxième agglomération française, n'y échappe pas.

Passer des concepts à la mise en pratique nécessite cependant de comprendre la diversité des champs scientifiques et la complexité des relations entre organismes vivants. Dans ce contexte, où les connaissances sont certes nombreuses mais dispersées, le Grand Lyon et la Société Linnéenne de Lyon, société savante fondée en 1822 et dédiée à l'étude du monde vivant et de la géologie, ont souhaité proposer aux naturalistes, tant professionnels qu'amateurs un cadre original d'échange et de synthèse de leurs connaissances : un ouvrage collectif donnant un état des lieux des connaissances locales, tout en transcendant les disciplines.

Ce projet a réuni quarante-deux auteurs, dont les contributions ont été organisées au regard des huit principales familles de milieux naturels ou urbains de l'agglomération lyonnaise, en vue d'offrir une lecture par grandes composantes paysagères, intégrant en outre une dimension historique, indispensable clé de compréhension de l'organisation actuelle de notre territoire.